Publication le 25 JUIL. 2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D-2017-47

L'an **deux mille dix-sept,** le **vingt juillet,** à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL,** Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal **: 13 juillet 2017**

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN *(jusqu'à 19 h 15)*, Mme DUCOURTIOUX, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : Mme ALTMAN à Mme DUCOURTIOUX, Mme VATAN à M. MARCONNET *(à partir de 19 h 15)*, Mme LAROCHE à Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme THOMAS à Mme LACOUR, Mme MARCEL à Mme BONNICEL, M. GUERIN à M. MORAND, M. MOTTAIS à M. SAGET.

Monsieur Christophe DAMBRINE a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Décision modificative n° 1 concernant le budget principal de la ville.

Madame le Maire expose que lors de sa séance du 30 juin dernier, le Conseil Municipal a voté l'attribution des subventions au titre de l'exercice 2017 pour un montant total de 142.000 euros sur un crédit retenu par la Chambre Régionale des Comptes de 215.000 euros.

Le solde du crédit n'étant pas affecté, il est proposé d'ouvrir une décision modificative pour corriger certaines lignes du budget de fonctionnement de la ville.

Mairie
54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex
tél : 03.86.71.61.71
fax : 03.86.57.17.49
mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Aussi, la décision modificative est équilibrée comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante **- 73 000 €**

Article	Libellé	Montant
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et personnes privées	**- 73 000**
	TOTAL DEPENSES	**- 73 000**

Chapitre 011 : Charges à caractère général **73 000 €**

Article	Libellé	Montant
60623	Alimentation	**13 000**
6135	Locations mobilières	**38 400**
6188	Autres frais divers	**11 600**
6231	Annonces et insertions	**4 200**
6236	Catalogues et imprimés	**5 800**
	TOTAL DEPENSES	**73 000**

Madame le Maire propose d'approuver la Décision Modificative n° 1 à intervenir dans le budget principal de la ville.

Le Conseil Municipal rejette la Décision Modificative n° 1 par 16 voix contre, 12 voix pour et 1 abstention.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 21 juillet 2017

Le Maire,

Isabelle BONNICEL

PREFECTURE DE LA NIEVRE
Reçu au : contrôle de légalité le
25 JUIL. 2017